NOUS COMPRENONS

Votre sentiment à cet égard. Vous lisez tant d'articles tous les jours sur les sacrifices de pianos que vous ne pouvez seulement pas arriver à une conclusion. Si c'est là le problème qui vous ennuie, il n'y a rien comme de voir par vous-même. Laissez-nous vous aider. C'est là une partie de nos affaires comme la seule maison exclusive de Piano et d'Orgues au Sud. Une garantie absolue fait partie du nom et la renommée de nos Pianos Emerson, Hardman, Kimball, Crown, Estey, Standard, Kroeger, Junius Hart et Bailey et vous serez encore satisfait de notre façon de marquer les prix de chaque piano en chiffres connus et en les vendant dans leur classe légitime.

Quelques Bargains spéciaux cette semaine dans des pianos ayant très peu servi en location.

JUNIUS HART PIANO HOUSE

LIMITED.

J. P. SIMMONS, Treas. & Mgr.

1001 CANAL STREET

7 fév Mar jeu dim

FAITS DIVERS.

Comités spéciaux de la fête du 14 juillet 1904.

Nous publions les noms des messieurs faisant partie des divers comités aux soins desquels sont confiés les préparatifs de la fête nationale française.

A chacun de ces comités sont dévolus des devoirs parfaitement définis, ainsi que l'indique la liste ci-dessous qui nous est communiquée:

Amusements—le jour—MM. P. Cougot, S. Roy, J. J. Weinfurter, E. Houiné, T. Escudé.

Amusements—la nuit—MM. E. Houiné, P. d'Hérété, J. Chopin, E. De Blanc, L. F. Martin.

Bal et musique—MM. H. Berié, A. Francingues, T. Escudé, A. P. J. Ségassie, L. F. Martin.

Décorations et illuminations—MM. J. M. Vergnole, B. Tujague, P. d'Hérété, F. Bidstein, A. Francingues.

Emplacement—MM. C. Jaubert, P. Cougot, F. A. Brunet.

Impressions—MM. A. Castel, J. Dubos, F. Bidstein.

Invitation et réception—MM. A. Capdevielle, C. Jaubert, A. Fortier, V. Tujague, B. Tujague.

Police—MM. S. Roy, H. Berié, E. Lubeigt.

Presse et réclames—MM. F. Bidstein, A. P. J. Segassie, V. Tujague, A. Landrodie, J. J. Weinfurter.

Privilèges—MM. E. De Blanc, A. P. J. Segassie, E. Lubeigt, E. Houiné, J. M. Vergnole.

Prix de l'Ecole—MM. A. Fortier, A. Capdevielle, A. Castel.

Tickets et réception—MM. A. Landrodie, A. Castel, J. Dubos, J. Chopin, F. A. Brunet.

A. BRETON,
Président.

Procès intéressant.

Un procès soulevant la question de la responsabilité de la compagnie des cars Pullman a été institué hier à la première cour de cité.

Le 17 octobre 1903 M. et Mme John E. Bouden jeune prenaient le train à New York pour se rendre à la Nouvelle-Orléans.

Arrivés dans la matinée à Washington ils durent descendre pour signer leur ticket. Ils voyageaient dans le car-palais Eumenes. A leur retour dans ledit car ils s'aperçurent qu'un petit sac contenant des objets d'une valeur de $79.60 avait disparu.

Toutes les recherches pour le retrouver ayant été inutiles M. Bouden proposa à la compagnie un arrangement à l'amiable. La compagnie refusa et aujourd'hui M. Bouden se décide à plaider.

TROP CURIEUX.

La curiosité a envoyé à l'hôpital deux jeunes nègres, John Metoyer et Frank Anderson. En jouant à l'angle des rues Rempart et Perdido ils trouvèrent un pétard dit de chemin de fer, et ne connaissant pas la nature de l'objet ils l'emportèrent à leur domicile, rue Liberté 528.

Et là, avec un marteau, ils se mirent en devoir de l'ouvrir. Mais bientôt une explosion retentissait et les imprudents étaient blessés tous deux aux genoux et Metoyer en outre aux mains. Ils ont été pansés à l'hôpital.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

I. A. Giroux à Mlle Lulu P. Fee, deux terrains bornés par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Forstall, $300.

Jos Fritz à Mme Rachel Trichter, deux terrains bornés par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, $500.

A. B. Cassanova à Mlle Alice Guérin, un terrain borné par les rues Claiborne, Esplanade, Kerlerec et Derbigny, $3250.

Mme Leo Lalanne à la Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Marais, Touro, Bourbon et Urquhart, $-00.

L'acquéreur à G. Ribecca, même terrain, $1000.

Wm Moran à Mlle K. A. Tandey, un terrain borné par les rues Palmyre, Prieur, Roman et Cleveland, $2,900.

E. P. Poplus à J. M. Conner, un terrain borné par les rues Peniston, General Taylor, Carondelet et Baronne, $1600.

Mme Virginie Tingle au même, un terrain borné par les rues Constantinople, Baronne, Carondelet et Marengo, $1500.

Gardez chez vous et à votre bureau et emportez quand vous voyagerez une bouteille de Liniment Sloan en cas de besoin. C'est le plus fameux antiseptique au monde. Peut être employé pour plus de maux différents et d'accidents qu'aucun autre remède vendu jusqu'ici.

La convention des voyageurs de commerce

La convention annuelle des voyageurs de commerce de la Louisiane s'est ouverte hier matin à l'hôtel St-Charles.

Shreveport et Alexandrie ont envoyé des délégations nombreuses et enthousiastes.

A onze heures précises M. Ben Sour, président de l'association, a appelé l'assemblée à l'ordre. Le secrétaire F. E. Griffin était à son poste. Après la nomination de M. Sol Levy aux fonctions de sergent d'armes le révérend J. C. Burr, chapelain de la division de la Louisiane, a dit la prière d'usage, puis lecture a été donnée du procès verbal de la dernière convention annuelle tenue à Shreveport.

Le président a alors nommé les comités suivants:

Règlements: W. O. Hudson, de la Nouvelle-Orléans; W. A. Walry, de Shreveport; Wm Peterson, d'Alexandrie; H. B. Scofield, de Shreveport; C. A. Drew, de la Nouvelle-Orléans.

Résolutions: Morse H. Levy, de Shreveport; L. M. Shilling, d'Alexandrie; W. H. Daw, de la Nouvelle-Orléans; M. L. Donald, de Shreveport; Alf. Levy, de la Nouvelle-Orléans.

La séance a été aussitôt levée et les délégués se sont séparés pour se réunir de nouveau ce matin à dix heures 30.

Il est probable qu'Alexandrie sera choisie pour le siège de la prochaine convention annuelle.

De nombreux voyageurs de commerce ont assisté à la partie de base-ball jouée dans l'après-midi. Dans la soirée ils ont pris part à un grand banquet à l'hôtel St Charles.

Suspect.

Un noir du nom de George Tankley a été condamné hier matin par le recorder Hughes à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Dans la soirée de vendredi Tanksley avait rôdé dans le voisinage de la résidence de M. Buckley, à l'angle des rues Girod et Franklin.

A son retour M. Buckley trouva ses filles très inquiètes d'avoir vu le noir regarder plusieurs fois par dessus la porte d'entrée, et il prévint immédiatement les agents de police Behrman et German.

Conduit au poste de police Tanksley fut trouvé nanti d'un revolver et de cartouches.

Après avoir purgé la peine à laquelle il a été condamné hier matin il sera jugé pour port d'arme cachée.

Buckley a dit au juge Hughes qu'il était arrivé récemment de la Caroline du Sud et qu'il travaillait aux égouts à l'angle des rues Claiborne et Commune.

SLOAN'S

LINIMENT

GUERIT LE

RHUMATISME

AVIS SPECIAUX.

Commissaires de l'Ecole McDonogh.

Bureau du Contrôleur, Hôtel de Ville, No 10, le 22 avril 1904.

Des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues au Bureau du Contrôleur de Ville, Hôtel de Ville, jusqu'à 2.30 heures p. m. mardi le 24 mai 1904 pour la construction d'une bâtisse d'école dans le douzième district, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Rendon, Dumaine et Lopez conformément aux plans et spécifications enregistrés dans le bureau de MM. Andry & Bendernagel, Chambre 708 Bâtisse Trane-Newcomb, No 211 rue du Camp. Les Commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. PAUL CAPDEVIELLE, Président. FREDERICK FAIRCHILD, Secrétaire. 24 av—24—mai 1 8 15 22

Par le présent avis je préviens mes amis et le public que j'ai pris M. L. I. Ybos comme mon associé dans mes affaires de plombier et gazier au No 701 rue Bourbon.

La raison sociale sera à l'avenir Ybos & Beyer.

19 av—19 24 J. C. BEYER.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, angle des rues Camp et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 20 avril 1904.—Les examens annuels des concurrents blancs aux certificats académiques, de grammaire ou "Kindergarten grade" auront lieu à l'école normale, à l'angle des rues Constance et Gaiennie. Ils commenceront le lundi 30 mai à huit heures 30 du matin.

On peut obtenir des blancs au bureau du surintendant. Les demandes doivent être enregistrées chez le surintendant à la date du 20 mai. WARREN EASTON, 24 av au 20 mai Surintendant.

FRED. CROSBY,
NO. 819 BATISSE DE LA BANQUE HIBERNIA.
BONS DE HAUTE VALEUR, ACTIONS DE CHEMINS DE FER ET ACTIONS DE MINES PAYANT DIVIDENDES.
CONSULTEZ-MOI AVANT D'ACHETER.
LES PLUS HAUTES REFERENCES DE BANQUE DONNÉES.
16 av—1m

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Miles BELL.

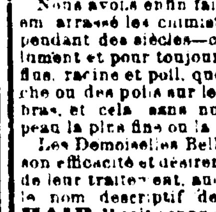

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils sur la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a embarrassé les chimistes et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racine et poil, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras, et cela sans nuire aucunement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement, auquel elles ont donné le nom descriptif de "KILL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu l'offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou vous pourrez voir par vous-même ce qu'est cette découverte; l'évidence dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "KILL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une des choses qui nuisent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien nous rendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous-même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL
78 et 80 Cinquième Avenue,
New York.

DECES

LANGE—Décédée samedi 23 avril à 4 45 heures P. M., âgée de 65 ans, Mme Vve LEONCE LANGE, née Alice Marie Feyne, native de France. Les amis et connaissances des familles Lange, Feyne, Vve T. Livaudais, Latour, Labarre et Neyrey, ainsi que les Officiers et Membres de la Société des Dames Orléanaises, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche 24 avril 1904 à 5 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 924 rue Nord Galvez, entre Dumaine et St Philippe.

LAGRANGE—Décédée mardi, le 19 avril, à 9:25 h p m MARGUERITE HEFTRE, femme de feu Claude Lagrange, âgée de 78 ans, native de Liepvre, Alsace, et une résidente de cette ville depuis 56 ans.

CHAMBON—Décédé jeudi le 21 avril à 5 h. P. M. LOUIS CHAMBON, à l'âge de 62 ans, natif de France.

RIBET—Décédé jeudi, 21 avril 1904, à 1.15 de l'après-midi, à l'âge de 26 ans et 6 mois, LOUIS RIBET, fils de feue Léontine Bordes et de Baptiste Ribet, natif de la Nouvelle-Orléans.

CAZALOT.—Décédée vendredi, le 22 avril 1904 à 5 10 heures p. m. à l'âge de 42 ans, LEONIE HOURCADETTE, épouse bien-aimée de Pierre Cazalot, native de Aboe, France.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,

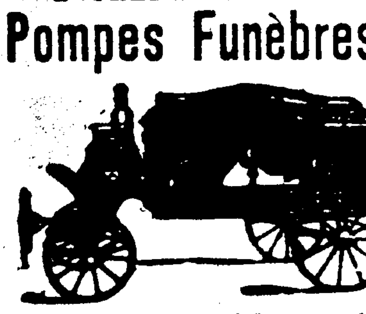

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbre

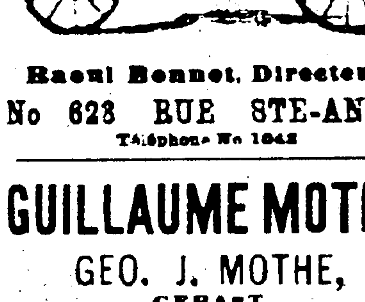

Raoul Bonnet, Directeur

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,
GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4476.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 août—1 an

TELEPHONE 287,

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

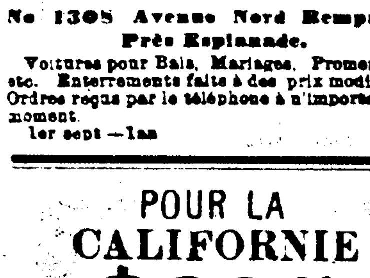

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

POUR LA CALIFORNIE

$30.00

Pendant Mars et Avril,

SUR LE

SOUTHERN PACIFIC,

M. L. & T. R. R.—L. W. R. R.

Voyez

SUD CALIFORNIE, SAN JOAQUIN, SACRAMENTO, SANTA CLARA, SALINAS, ET NAPA VALLEYS.

S'arrête à tous les Points de la Californie, excepté Los Angeles et San Francisco.

Chars à fauteuils sur tout le parcours.

Chars Dortoirs de Touristes sans changement.

S'ADRESSER AU BUREAU DES BILLETS

Coin des rues Canal et St-Charles.

W. H. MASTERS, Gérant du Trafic
F. E. BATTURS, Asst Gen. Pass. Agent
F. S. DECKER, Agent Gen
CLARENCE W. MURPHEY, City Pass. Agt
THEO. ENSING, Agent des Tickets de Ville.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris France.

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 42 North River, pied de la rue Morton.

*LA SAVOIE, 28 avril.
*LA TOURAINE, 5 mai.
LA GASCOGNE, 7 mai.
*LA LORRAINE, 12 mai.
LA BRETAGNE, 19 mai.
*LA SAVOIE, 26 mai.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne, Agent général du Sud.
1er fév—1 an

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

A L'ENCAN.

LAITERIE DE PREMIERE CLASSE.

La Propriété de LOUIS MAZERE, coin des rues Conti et Télémaque

JEUDI, le 28 avril 1904, à 11 heures A. M.

La vente a lieu parce que l'on se retire des affaires. Comme suit:

34 vaches, 8 veaux, 1 taureau, 4 bons chevaux, 1 cochon gras, 2 charrettes à lait, 1 wagon à fourrage, 1 charrette à bascule, 1 buggy, 1 fourneau pour faire à manger, 4 jeux de bons harnais, une auge à manger, un abreuvoir, un jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une vacherie de première classe.

L'acquéreur de la plus grande partie du stock aura la clientèle. Conditions de la vente: Toutes sommes au-dessous de Cent Dollars, comptant; au-dessus de Cent Dollars, en billets de six mois avec sécurité approuvée. Pas de limite sur le stock. Aussi un lot de belles poules et de beaux canards. N'oubliez pas l'endroit et la date. Prenez les cars ceinture Canal.

E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier. 24 av—24 26 27 28

INSTALLATION DE LAITERIE.

La Propriété de Théodor Bloum, coin de l'avenue Washington et de la rue Roman,

LE MARDI, 26 AVRIL 1904, A 11 HEURES A. M.

Vendue pour se retirer des affaires

22 belles vaches Holstein et Durham, un beau taureau Holstein, 6 bons chevaux de labeur, 2 charrettes à lait, 2 wagons à fourrage, 2 charrettes à bascule, 1 buggy, un surrey, une faucheuse McCormick, un râteau à foin McCormick, une auge à foin McCormick, une moissonneuse, 3 jeux de harnais, 2 jeux de harnais pour tombereaux, une auge à fourrage, un abreuvoir, 100 livres de résine, un lieux bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Toutes les sommes au dessous de Cent Dollars comptant sur les lieux. Toutes les sommes au dessus de Cent Dollars, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur achetant le plus du stock aura la clientèle aussi 100 volailles.

N'oubliez pas la date et l'endroit. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau 925 rue Gravier.

22 avril—22 24 26

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet, Philip et Brainard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages,
Cottage Double à Deux Etages et
Lots à Bâtir.

Une des meilleure situations pour demeure ou placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72.700—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 136 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'îlet No 243, borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 mars 1904, et d'après lequel le dit lot mesurant 52 pieds, 3 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et façade sur la rue Philip, de 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier, 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No 13 sur le plan par L. Surgi, voyer, daté le 8 mars, 1844, annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844, et partie du lot No 6, sur un plan par L. Surgi, daté le 2 mars, 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, daté le 23 janvier, 1849, ci-dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraîche et confortable, et dans un voisinage désirable.

2° Un certain lot de terre dans l'îlet No 243, dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Carondelet, Brainard, Philip et Jackson. Il est désigné par la lettre B sur le susdit plan ou devis par C. Uncas Lewis, d'après lequel le dit lot mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 28 pieds, commençant à une distance de 52 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Philip. Le dit lot est composé de la plus grande partie du lot No 5 sur le susdit plan de C. A. Hedin, et d'une petite partie du lot No 4 sur un devis d'arpentage fait par W. T. Thompsen, député voyer de ville daté le 7 janvier 1857, annexé pour référence à un acte pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 25 février 1857, et une partie du lot No 6 sur le susdit plan par L. Surgi. Il y a une barrière en fer sur la façade. C'est un site de choix à bâtir.

3° La commode et productive résidence double en bois à deux étages Nos 2253 et 2255 rue Carondelet, dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Brainard, Philip et Jackson, retirée de la banquette sous une barrière en fer, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond vestibules, 10 chambres, chambre à bain, hangar, citerne, etc. Le terrain est composé de deux lots dans l'îlet No 243, borné sur le susdit et est décrit comme un certain lot désigné par la lettre C sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel ledit lot commence à une distance de 80 pieds 8 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Philip, et mesurant 59 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Il est composé de tout le lot No 4 sur le susdit plan par W. T. Thompsen, et partie du lot No 6 sur le susdit plan par L. Surgi. Ceci est un placement supérieur dans un excellent voisinage. Pour résidence aucune meilleure ne peut être trouvée. Aussi sûre, productive et augmentant en valeur que l'on puisse désirer. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $730 par an.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre D sur le susdit plan par C. Uncas Lewis d'après lequel il mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 10 pouces de profondeur et façade à la rue Philip, 117 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson et une largeur sur la ligne du fond de 36 pieds 2 pouces. Il est composé de parties des lots originaux Nos 12 et 13 sur le susdit plan par L. Surgi. Dans le fond de ce lot est un cottage double en bois à un étage Nos 1721 et 1725 rue Philip. Sur le devant se trouve amplement de la place pour améliorations additionnelles. Une jolie petite demeure en placement.

5° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2258 et 2260 rue Brainard, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré de la banquette, contenant de chaque côté, galerie, 3 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre E sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Brainard sur 117 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et en largeur sur la ligne du fond de 35 pieds 5 pouces, commençant à une distance de 27 pieds 8 pouces de l'encoignure des rues Brainard et Philip. Il est composé de tout le lot original No 11, partie du lot original No 12 et parties des lots originaux 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement qui paiera et augmentera en valeur. Le lot de terre est d'une largeur extra. Un côté est loué à bail jusqu'au 30 sept. 1904.

6° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds, 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds, 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds, 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

7° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur ledit plan par L. Surgi.

8° Un certain lot de terre dans l'îlet No 243, dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H, sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2238 et 2240 rue Brainard, sur un vaste lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré du trottoir, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre I sur le susdit plan par C. Uncas Lewis d'après lequel il commence à une distance de 146 pieds 7 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant comme suit, à savoir: 35 pieds 5 pouces de façade à la rue Brainard sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip, le divisant du lot H, de 117 pieds, 8 pouces, 2 lignes auquel point ledit lot a une largeur sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jackson de 5 pieds 5 pouces et duquel point il a une autre profondeur de 30 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Jackson à la ligne du fond laquelle a une largeur de 30 pieds et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 147 pieds 5 pouces 2 lignes. Il est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement sûr, productif et qui augmente de valeur. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont sur ou près des différentes lignes de chars urbains, près des églises, écoles et marchés et à une distance très courte du centre commercial. Les cottages sont des placements désirables qui se paieront eux-mêmes de leurs revenus. Le propriétaire peut habiter le côté qu'il désire et louer l'autre. Les lots à bâtir sont d'attrayants sites pour y bâtir des résidences. La propriété de la rue Carondelet est excellente soit pour résidence ou placement. De plus amples informations concernant les baux et loyers seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard, Titche,
Dinkelspiel & Hart,
avocats.

24 av—24—mai 1 8 15 22 26

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 27 Avril 1904,

NEUF MULETS,
UN CHEVAL,
CINQ WAGONS,
UN PIANO, et

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Au No 2630 rue du Quartier, A midi et demi.

Succession de John Strate.

No 72.367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MERCREDI le 27 avril 1904, moi, PETER GALLAGHER—un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente au No 2630 rue du Quartier, entre les rues Dorgenois et Broad, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 11 avril 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.

17 avril—17 20 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de S. M. Eaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73.274—Division B—Attendu que Mme Mabel Eaton, femme de Laurin D. Clark, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Eaton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats.

24 av—24,29—mai 3

Succession de Odile Strebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 041, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Knower, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Fred. Deibel, Jr., avocat. 20 av—20 24 29

"COW PEAS"

Au Plus Bas Prix du Marché.

BLOOM'S SON CO.,

328 à 330 rue Magazine.

24 mars—2m—jeu dim

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato,

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lehder et als.

No 72.423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien îlet No 11, maintenant l'îlet No 349, mesurant 33 pieds, 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato, 33 pieds 9 pouces 7 ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 douces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4. Les améliorations sont désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidées.

Nos 70.482 et 72.872 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb, Jr., avocat.

9 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bons Lots pour Construire,

Rue Baudin, entre les rues Télémaque et D'Hémécourt.

Succession de Henry Slater.

No 73 052 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet— JEUDI, le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1904, de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin, Télémaque, D'Hémécourt et Génois, désigné par les Nos 23 et 24, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 8 juillet 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 16 juillet 1873, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Conditions—1/2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Steintz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Geo. J. Untereiner, avocat.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste Anne, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de John A. Wagner.

No 68.895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 12 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 8 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Ste Anne et Dumaine, désigné comme partie du lot No 16 de l'îlet 18 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire et ayant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904; dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll et Carroll, avocats.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapène, dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 32), dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et l'allée Rousselin, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125 11' 4" de profondeur.

Conditions—Comptant. l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur,
336 rue Carondelet.

17 av—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

Mardi, le 17 mai 1904

Succession de John Strate

No 72.367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

La Plus Grande Occasion d'Acquérir LES Propriétés de Plus Grandes Valeurs

—DU—

DISTRICT "TENDERLOIN"

Nos 213-15 rue N. Bassin (entre les rues Iberville et Bienville).

Louée $150.00 par mois.

Nos 1211-13 rue Iberville (entre les rues Bassin et Franklin).

Louée pour environ $125.00 par mois.

L'encoignure des rues Iberville et Franklin, bornée par les rues Bienville et Bassin.

Louée pour environ $125.00 par mois.

La propriété ci-dessus est connue comme 1215-19 Iberville et 206-08 Franklin.

Si vous désirez un Revenu, comme un Placement en Propriétés Foncières, vous feriez bien de vous renseigner au sujet des Propriétés ci-dessus

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 17 mai 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 11 avril 1904, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, et désigné comme lot No 1 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 32' de face à la rue Bassin sur une profondeur de 83' 4" et 6''' entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme le lot No 3, sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ou devis, ledit lot de terre mesurant 27' 4" 5''' de face à la rue Iberville (anciennement Douane), sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, de 41' 8" et une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Bassin, de 42' 5" et une largeur dans le fond de 18' 0" et de là 9' 4" et 5'''.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville (anciennement Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme lot numéro 2 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 24' 10" et 2''' de face à la rue Iberville (anciennement Douane) sur une profondeur et façade à la rue Franklin de 106' 6" et 7''' et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 41' 6" 0''', de là s'élargissant sur une ligne interrompue 18' 9" 3''' (9' 4" 5''' et 9' 4" et 6''' et de là une deuxième profondeur de 32' 1" et 7''', quand ledit lot s'élargit 2' 0" et a une troisième profondeur de 32' et une largeur sur la ligne du fond de 44' 6" et 6'''.

Ledit plan d'Edgar Pilié, voyer, des propriétés ci-dessus décrites est annexé à un inventaire fait par Robert J. Maloney, notaire public, dans la succession ci-dessus, le 21 mars 1904, et peut être inspecté au bureau dudit notaire, No 137 rue Carondelet (Gallier Court).

Conditions—Un moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, et endossé par lui portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les autres clauses usuelles de sécurités 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1904, les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.

N. B.—Un dépôt de 10 0/0 doit être fait au moment de l'adjudication par l'acquéreur.

Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 17

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier.